

# la nouvelle lettre

Directeur de la publication : J. GARELLO  
Commission Paritaire : 0411G87909  
ISSN : 1951-4727

N°992 du 28 Mars 2009

Hebdomadaire 1 €

## EDITORIAL

### LA RECOMMANDATION, L'ULTIMATUM ET LA LOI

*L'affaire des bonus, stock options et autres parachutes dorés a suscité à son origine un appel à la modération. Cet appel, lancé aux dirigeants des grandes sociétés concernées, se voulait une simple recommandation, le MEDEF lui-même avait défini une charte éthique concernant ces rémunérations exceptionnelles – tout en laissant aux actionnaires et aux conseils d'administration la liberté de décider en dernier ressort.*

*Puis, pour apaiser la colère (spontanée ou provoquée) de l'opinion publique, le Président et son équipe sont passés de la recommandation à la menace. Monsieur GUAINO, conseiller particulier de Nicolas SARKOZY, a parlé d'ultimatum. L'ultimatum, comme son nom l'indique, est la dernière étape avant une mesure de rétorsion, avant le recours à la force. Quelle mesure ? quel recours ? C'est à la loi que l'on pense immédiatement.*

*De la sorte le grand débat qui s'est ouvert est celui-ci : le gouvernement doit-il demander au parlement de légiférer ? Si oui, quel contenu pourrait avoir cette nouvelle loi ?*

*Ce débat ne concerne pas seulement le cas d'espèce des rémunérations des dirigeants de sociétés. Il vise le cadre institutionnel de notre économie, mais aussi de notre droit.*

*Depuis vingt ans, les institutions économiques françaises sont à peu près à l'heure de la liberté. On y a mis le temps : il a fallu quarante ans pour secouer l'enveloppe collectiviste et étatiste héritée du régime de Vichy et du programme économique de la Résistance. La planification s'est peu à peu effacée – bien que le Commissariat au Plan n'ait disparu qu'en 2006 pour devenir un Centre d'analyse stratégique – les grandes entreprises industrielles, les banques et les assurances ont été rendues au secteur privé – bien que les entreprises publiques subsistent et que l'administration se soit développée. Demeurent encore quelques bastions, comme la Sécurité Sociale ou l'Education Nationale, toujours tenus à l'écart de la concurrence et des lois du marché.*

*La crise est le prétexte d'un retour de l'Etat dans l'économie, d'une véritable rupture (pas précisément celle que Nicolas SARKOZY avait promise à ses électeurs).*

*La logique marchande repose sur la libre entreprise et le droit de propriété. Les entrepreneurs individuels et les actionnaires des sociétés sont propriétaires et responsables de la gestion de leur affaire. Ils ont compris depuis bien longtemps que la vraie richesse dont ils disposent est la qualité des hommes, et ils ont réussi à constituer et former un personnel de plus en plus qualifié, de plus en plus motivé. Voilà la véritable source de la croissance, en France comme ailleurs. La réussite a été d'autant plus spectaculaire que l'Etat l'a entravée avec des impôts, des charges sociales et des réglementations sans équivalent en Europe.*

*Aujourd'hui l'Etat veut se substituer aux propriétaires pour décider ce qu'ils doivent faire de leurs profits, et comment ils doivent se comporter avec leurs salariés. L'Etat s'est mis en tête de contrôler ceux qui réussissent et de soutenir ceux qui ont des difficultés. L'affaire de la rémunération n'aurait jamais été évoquée si l'Etat s'était abstenu d'intervention. L'évolution des marchés aurait conduit à remodeler sans cesse les structures productives en fonction de ce que désirent les consommateurs.*

*On a préféré « réorganiser » ces structures par voie de commandement et de soutiens publics. Voilà donc l'Etat à nouveau présent, par ses finances, par ses hommes, par ses décisions, dans la vie des entreprises. La renationalisation est en cours. Il fallait bien s'attendre, tôt ou tard, à ce qu'il neutralise, parfois même qu'il supprime, le pouvoir des propriétaires. « Le droit social passe avant le droit de propriété ».*

*Parlons justement du droit. L'entreprise se présente juridiquement comme un nœud de contrats. En particulier un contrat règle les relations de travail. D'abord individuel, le contrat de travail s'est mué en sous-produit des négociations collectives, réduisant progressivement la liberté des clauses, des conditions d'exercice et des rémunérations. Le contrat appartient, lui aussi, à la tradition libérale, et il avait fait une timide réapparition quand on s'est aperçu que les négociations collectives faisaient fi des comportements et des talents individuels. Les « augmentations individuelles » sont venues corriger et compléter les augmentations générales, de nouvelles formes de rémunération sont apparues.*

*Aujourd'hui, voilà que l'on veut remplacer le contrat par la loi. C'est l'inverse de la subsidiarité, cela revient à faire régler par en haut ce qui peut très bien s'organiser en bas. C'est surtout une dénaturation du droit, qui doit avoir pour caractéristiques d'être intemporel, certain, général. La plupart des lois votées depuis des décennies sont des lois de circonstance, elles changent sans arrêt et sont conçues pour des cas particuliers. A ce jeu, les « principes généraux du droit » ayant disparu, on a une accumulation de textes, une législation variable, opaque et incohérente.*

*Le résultat en est l'arbitraire le plus complet, et la disparition des droits individuels que la loi est sensée protéger « La loi n'est plus le refuge de l'opprimé, mais l'arme de l'opresseur. La loi n'est plus un bouclier mais une épée », constatait déjà Bastiat au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Ainsi naît la violence sociale, la force de la loi mise au service des idéologies, des intérêts personnels ou catégoriels. Trop de lois tue la loi.*

*Ces considérations générales devraient inciter les princes qui nous gouvernent à la plus extrême prudence. Elles devraient inviter les parlementaires à la modération et leur rappeler que leur rôle est de veiller aux débordements de l'Etat et de ses finances, au lieu de lui donner de nouvelles armes.*

*Quant à ceux qui se révoltent au nom de l'éthique, ils devraient fuir de la tentation de légiférer, car nul ne devient meilleur par obligation légale. La sagesse, dit-on, commence avec la peur du gendarme. Mais quand il y a un gendarme à tous les coins de rue, on est déjà en Union Soviétique. Certains, il est vrai, ont la nostalgie du grand soir.*

*Jacques Garello*

## Conjoncture

### HAUSSE DE LA PRESSION FISCALE : « INÉVITABLE » ?

**La machine médiatique et politique est en route**

**Supprimer le bouclier fiscal ?**

**Toute hausse des impôts est contre-productive**

## **AFFAIRE MEXICAINE : ET S'IL Y AVAIT EU MANIPULATION ?**

Voici une affaire en apparence très claire. Une Française, Florence Cassez, condamnée au Mexique à 60 ans de prison, crie son innocence. Les médias s'enflamment pour elle et mettent en cause la justice mexicaine, tandis que son père fait des démarches en sa faveur, ce qui est bien naturel ; un père défend ses enfants. Le président la République devant, par pure coïncidence, se rendre au même moment au Mexique, en fait un objet central de son voyage, réclame des commissions mixtes pour étudier le cas, reçoit au retour famille et avocats, après avoir plaidé sa cause auprès du président mexicain : pour un peu, on se prendrait à comparer cette situation à un enlèvement comme celui d'Ingrid Betancourt. Certains semblent regretter que le Président Sarkozy ne l'ait pas ramenée dans son avion.

Pour notre part, nous allons faire un aveu d'ignorance : nous ne savons pas ce qui s'est passé. Mais nous n'avons pas de raison a priori de mettre en cause la justice mexicaine (ce n'est pas un régime totalitaire), ni les témoins qui ont accusé Florence Cassez. La prudence la plus élémentaire nous autorise à avoir des doutes. Et à poser des questions. De quoi était-elle accusée et pourquoi a-t-elle été condamnée ? L'affaire est grave puisqu'il s'agit de complicité d'enlèvements, de tortures et d'extorsions de fonds. Il y a en effet à Mexico une bande spécialisée dans le rapt des femmes et enfants de bourgeois aisés.

Le dernier rapt a consisté à réclamer une rançon pour la libération d'une femme et de son fils de onze ans. Ils sont retenus dans un ranch. En attendant la femme a été violée et soumise à des tortures psychologiques pendant deux mois. L'enfant a été menacé. On lui a pris du sang pour faire fléchir le père. Le chef du gang est identifié : Rafael Vallarta. Sa fiancée est Florence Cassez. Elle a été arrêtée dans le ranch même de la détention par un commando de police, en même temps que son fiancé. Elle affirme n'avoir été au courant de rien, bien qu'étant dans le même ranch, tandis que les victimes affirment la reconnaître et l'accusent non seulement d'avoir assisté aux sévices, mais d'y avoir participé, en menaçant par exemple l'enfant de lui couper l'oreille.

La femme enlevée affirme publiquement avoir reconnu cette voix d'origine française ; son fils fait le même témoignage ; elle porte des accusations précises. Pourquoi mentirait-elle ? Elle peut se tromper et son fils aussi. Elle peut aussi dire toute la vérité. Elle et sa famille doivent vivre à l'étranger, car ils craignent pour leur vie, d'autres membres du gang n'ayant pas été arrêtés. Tout cela ne nécessite-t-il pas un peu de prudence, surtout de la part du chef de l'Etat et de son épouse ? Certains sites sur Internet, comme Sedcontra, se posent eux des questions et concluent à «une manipulation exemplaire».

Certes, Nicolas Sarkozy a reçu au Mexique des victimes d'enlèvements précédents. Et les représentants des mouvements « Le Mexique uni contre la criminalité » et « Halte aux enlèvements ». Nicolas Sarkozy leur a garanti que Florence Cassez purgerait le reste de sa peine en France, les victimes refusant d'entendre parler d'une réduction de peine.

Ce qui est sûr dans cette affaire, c'est que le fiancé de Florence Cassez est bien le chef du gang et qu'il est passé aux aveux. Ce qui est sûr, c'est que les représentants des victimes affirment qu'elle aussi est coupable et que les témoignages n'ont pas varié. Ce qui est sûr, c'est que la procédure judiciaire mexicaine a été régulière et que ce pays est en état de droit. Ce qui est sûr, c'est que Florence était sur place pendant les événements. Ce qui est également sûr, c'est qu'elle clame son innocence. Alors ? Il est grave de maintenir un innocent en prison ; il est grave aussi de libérer un coupable, faisant fi de la souffrance des victimes. Pour le moins, les médias et le Président de la République se sont émus et mobilisés un peu vite. Une version à sens unique a été présentée. Au minimum, laissons les spécialistes, les experts et les juristes faire leur travail. Mais, manifestement, ce n'est pas l'affaire Calas. Il est possible que la justice mexicaine ait vu juste. Dans ce genre d'affaire, il faut se hâter lentement, s'informer sérieusement et ne pas crier au loup sans savoir de quoi on parle. Car ce qui compte d'abord, ce sont les victimes.

« **PRODUISONS FRANÇAIS** »

C'est un article assez hallucinant que publie Valeurs Actuelles dans sa rubrique « Parlons Vrai ». Il est signé Philippe Meunier, député UMP du Rhône et d'une vingtaine de députés également UMP, dont nous tairons le nom par charité. Passons sur le titre (« Produisons français ») et sur le surtitre (« Protéger l'industrie et les travailleurs français de la crise »), pour le moins contestables. Le début et la fin du texte font allusion à la période de l'après-guerre, dans laquelle « la France a su (...) se bâtir un avenir grâce notamment à la politique du général de Gaulle. Cette volonté politique a doté notre pays d'industries automobiles, aéronautiques, nucléaire, aérospatiale et ferroviaire modernes tout en développant son économie agricole » Et de glorifier ce « volontarisme ». « Les républicains ont dépassé leurs divergences idéologiques au sein du Conseil national de la résistance pour reconstruire la France (...). Il ne s'agit plus de la droite ou de la gauche, il s'agit de l'intérêt de la France et des Français ».

Cet appel au dépassement des divergences idéologiques, qui avait consisté pour l'essentiel à s'aligner à l'époque sur les thèses du parti communiste, avec les nationalisations massives, industrielles et bancaires, la planification, l'étatisation de l'enseignement et de la protection sociale, sonne curieusement en 2009. Nos députés auraient-ils oublié que le mur de Berlin est tombé et que nous sommes à l'époque de la mondialisation ? Il est vrai que ces rappels sur la « nécessité de produire français » sont l'occasion de taper sur les « ultralibéraux ». On se demande où ces députés ont vu des ultralibéraux. Sûrement pas à l'Assemblée. Et de taper sur « une économie française sacrifiée sur l'autel du « laisser faire, laisser passer » (Notre député et ses amis ignorent qu'il s'agit du « laissez faire, laissez passer », ce qui a une tout autre signification, celle de « laissez-nous faire », laissez-nous entreprendre et commercer).

Certes, on appréciera les critiques de la taxation de l'appareil de production, du refus des réformes indispensables, de la diminution du temps de travail et de l'augmentation de la fiscalité locale. Mais à quoi bon ces critiques si c'est pour attaquer « une mondialisation des échanges basée sur la théorie d'Adam Smith ». Cette mondialisation a pour objectif « de produire là où c'est le moins cher pour faire le maximum de profits » et pas pour baisser les prix pour les clients, bien sûr. Avec un tel système « la libre circulation des marchandises et des capitaux est plus importante que le lien social, la solidarité et la protection de l'environnement ». Le libre échange affaiblit les liens naturels et empêche la solidarité...

Résultat : « La nécessité absolue d'un nouveau contrat social » ! La référence à Rousseau s'impose, sans doute pour restaurer les liens familiaux... Face à la crise, deux solutions pour nos députés : « Aller plus loin encore dans la révolution libérale » (car, vous ne le saviez pas, la France est en pleine révolution libérale...). « Solution irresponsable, qui risquerait de nous mener à des révoltes d'inspiration marxiste ou fasciste avec les conséquences dramatiques connues sur les libertés publiques, les résultats économiques et environnementaux ». Logique implacable : le libéralisme conduit au fascisme ou au marxisme.

Seconde solution, (la bonne pour nos députés) « remettre l'homme à l'honneur et au centre de notre économie de marché. Pour ce faire, devant l'irresponsabilité du marché, il faut redonner à la puissance publique les moyens d'agir ». Remettre l'Etat au cœur de l'économie pour la rendre plus humaine, c'est effectivement original ! Face aux délocalisations d'entreprises en bonne santé, dans le seul but d'augmenter les dividendes, « la puissance publique doit se réserver le droit de prendre toutes les mesures efficaces pour arrêter une telle pratique » ! Sans doute comme en 1793 en rétablissant la guillotine pour crime économique ?

Ce n'est pas tout. « La redistribution des richesses produites par les entreprises est également attendue par les Français avec impatience ». Et d'attaquer les très hauts salaires face à la stagnation des autres salaires. « Quant à la distribution des dividendes, elle doit aussi concerner l'ensemble des salariés ». Tout cela grâce à des accords entre les partenaires sociaux.

Pouvons-nous suggérer une mesure beaucoup plus efficace : donner des cours d'économie aux députés. En tous cas, avec de tels discours, ils devraient adhérer au NPA de Besancenot.

## **UNIVERSITÉS : RETOUR DE LA CHIENLIT ?**

Nous avons déjà parlé du mouvement qui agite encore certaines universités françaises. Au départ, une indiscutable maladresse de Valérie Pécresse, avec un projet de décret sur le statut des universitaires. Celui-ci a remis en cause l'indépendance des universitaires, pourtant reconnue constitutionnellement, et a envisagé des « sanctions » contre ceux qui ne faisaient pas assez de recherche : en l'occurrence des services plus lourds d'enseignement. C'est une double maladresse : présenter l'enseignement comme une punition et mettre les moins bons chercheurs dans les amphis, alors que la logique est de confier l'enseignement aux meilleurs chercheurs. Ici, le ministre a fini par céder et les plus raisonnables sont revenus au calme.

Mais les plus contestataires ont trouvé d'autres motifs de mécontentement. Il y a la « masterisation » : il faudra désormais un master et non plus une licence pour passer les concours de l'enseignement secondaire. Compte tenu du niveau des étudiants, c'est logique. Mais la mesure a été prise dans la précipitation, les universités étant priées de renvoyer tout de suite leurs nouvelles maquettes de master à Paris (c'est de l'autonomie !). On en a oublié de prendre en compte les stages et les incidences sur la rémunération : voilà de quoi maintenir l'agitation, même si Xavier Darcos a revu le calendrier des réformes.

Le reste relève du pur fantasme. Il y a en premier lieu « la casse du CNRS ». En réalité, le CNRS est toujours là et les chercheurs veulent maintenir cette exception française. La logique voudrait pourtant que, comme partout, la recherche ait lieu dans les universités. Mais, comme en URSS, les enseignants français sont réduits au rôle de répétiteurs, puisque les nouveaux savoirs sont conservés dans les laboratoires opaques des chercheurs.

Il y a en deuxième lieu la diminution du nombre de postes. Elle n'a jamais existé que dans les intentions gouvernementales, quand on s'est dit en haut lieu qu'il faut à tout prix réduire les dépenses publiques. Comme les grévistes ne voulaient pas en entendre parler, voilà longtemps que le gouvernement a cédé : pas de destruction de postes en 2010 et 2011 et compensation financière des disparitions en 2009.

Autre revendication : « non à la privatisation », non à l'autonomie, non à la loi LRU. Mais la loi Pécresse ne donne qu'une autonomie très limitée et de façade. Une véritable autonomie passerait par la liberté de choix des étudiants (sélection), par la liberté de recrutement et de promotion des enseignants, par la liberté des droits d'inscription et des financements. L'autonomie devrait permettre d'entrer de plain pied dans la concurrence entre universités, qui en fait existe déjà sur le plan mondial. Hélas, les universités françaises n'ont pas la possibilité de s'adapter à la compétition, prisonnières qu'elles sont du monopole de la collation des grades dont jouit l'Etat (chez nous seuls les diplômes nationaux sont reconnus, alors que partout ailleurs il y a concurrence entre diplômes des diverses universités). Pour l'instant, voir dans la réforme Pécresse une avancée significative relève du pur fantasme.

Ce qui est réel, c'est la poursuite de l'agitation. Les syndicats ont annoncé 50% de grévistes (sur 57 000 personnes), mais en fin de compte seuls 300 grévistes se sont déclarés, les autres seront payés tout en ne travaillant pas. Luc Ferry fait remarquer à juste titre que « la grève, ce n'est pas les congés payés ! ». Certes, il est difficile de savoir qui est gréviste, certes des cours seront rattrapés plus tard, mais c'est une question d'honnêteté : si on fait grève, on n'est pas payé. Quant à la grève des étudiants, elle n'a aucun sens, puisque ce ne sont pas des salariés. La grève relève du folklore étudiant, quand elle n'est pas simple agitation révolutionnaire.

C'est là que l'on retrouve le grand retour de la chienlit soixante-huitarde : les blocages par la force, qui sont une entrave à la liberté, une conception totalitaire de la société ; les destructions accompagnant les occupations des locaux : on cite ici ou là des chiffres faramineux ; le contribuable paiera ; la chasse aux anti-grévistes désignés sur les graffitis (comme à Nantes) ; le refus des votes à bulletin secret, ce qui autorise toutes les pressions ; le refus des décisions lorsqu'elles se traduisent par le vote de la reprise ; les banderoles délirantes (« Enfants du capitalisme, c'est à nous de le détruire »). Puisque le gouvernement a cédé sur certains points, pourquoi ne pas aller plus loin ? Où est « l'ordre républicain » exalté par le Président ?

## **BESANCENOT « CRÉDIBLE » : ILS SONT FOUS CES GAULOIS !**

Les résultats des sondages de ces derniers mois nous laissent perplexes, en particulier quand ils mesurent la montée régulière de Besancenot. On peut certes l'interpréter comme le fait que les Français disent n'importe quoi, parce qu'ils sont troublés par les hésitations ou les reniements ou les aberrations des hommes politiques « classiques ». Mais on ne peut ramener la popularité de Besancenot à la simple impopularité des autres vedettes de la politique. Un vent de folie collective semble souffler en Gaule.

Le plus étonnant est le sondage BVA-Leo Burnett-La Tribune-BFM sur la crédibilité des hommes politique. En retenant trois critères précis, l'homme politique le plus crédible est Olivier Besancenot avec 38% de crédibilité. Il devance Nicolas Sarkozy, 35%, Bertrand Delanoë, 33%, Martine Aubry, 31%, François Fillon, 29%, François Bayrou, 28%, Ségolène Royal, 27% et Dominique Strauss-Kahn, 26%. Certes, aucun d'entre eux n'a une majorité le considérant comme crédible, mais il faut croire qu'au royaume des aveugles les borgnes sont rois. Et très franchement, à propos de Besancenot, qui dit absolument n'importe quoi, le mot qui nous serait venu à la bouche n'est pas celui de crédible.

Quels sont les trois critères ? Pour être crédible, il faudrait qu'un homme politique donne aux Français le sentiment qu'il s'occupe de leurs problèmes, qu'il fait ce qu'il dit, et qu'il est capable de changer les choses.

Sur le premier critère, s'agissant de s'occuper des problèmes des Français, Besancenot vient en tête (43%), tous les autres étant en dessous de 33%. Nos problèmes, l'agitation quasi-révolutionnaire dans les usines, la préparation du grand soir, le soutien à Rouillan d'action directe, ... ? S'occupe-t-il de nos problèmes en proposant un SMIC net à 1500 euros ou l'interdiction des licenciements ou des nationalisations massives ? Faut-il que les Français soient bien ignares pour croire que c'est ainsi qu'on résout leurs problèmes ?

Quand on leur pose maintenant la question de la qualité de l'action, 36% trouvent que Besancenot fait ce qu'il dit, juste derrière Sarkozy (38%) et Delanoë (37%) et devant tous les autres. Comment peut-il faire ce qu'il dit, lui qui n'a jamais exercé la moindre responsabilité et qui s'y refuse, car il ne veut pas participer au pouvoir, il veut tout le pouvoir.

Enfin Besancenot est-il capable de changer les choses ? Oui pour 35% des Français, juste derrière Sarkozy (38%) et devant tous les autres. Cela en dit long notamment sur le manque total de « crédibilité » des socialistes, largués nettement par notre facteur trotskiste.

Même nos leaders syndicaux, dont le sens des responsabilités n'est pas la qualité principale, s'en inquiètent. François Chérèque trouve que les pratiques du NPA de Besancenot, se précipitant dans la moindre entreprise en difficulté pour faire de l'agitation, « font un peu rapace ». Pour le leader de la CFDT, le NPA « attend la misère pour agir ». Bref, Besancenot fait de la récupération politique à l'occasion de la crise, il surfe sur le malheur des Français : opinion forte venant d'un leader syndical ! Mais ces chers syndicalistes ne se sont pas privés de faire de la surenchère dans les revendications irresponsables, à l'occasion de la grève du 19 mars. Simplement, ils n'aiment pas qu'on vienne les concurrencer dans leur chasse gardée.

Il est clair que l'extrême-gauche, NPA en tête, mais aussi LO, PC et autres, ont voulu faire de cette journée de grève une « journée politique », comme Le Figaro l'avait annoncé. Mais que veut dire ce type d'agitation politique ? Qu'on cherche à gagner dans la rue ce qu'on a perdu dans les urnes. Autrement dit que c'est la rue qui fait la loi. La révolution est au bout du chemin, au bout de cette confusion des genres. Nos hommes politiques dits « républicains » en sont largement responsables, puisqu'à la première manifestation de rue, ils cèdent face aux pressions « populaires ».

Pour conclure, écoutons Besancenot : « Unité et radicalité, ce sont de bons mots d'ordre ». « Le LKP est un exemple à suivre et à méditer. Il faudrait faire des collectifs contre la « profitasyon » partout en France » ! Crédible, vous avez dit crédible ?

## BENOÎT XVI SERAIT-IL AUTISTE ?

*Jacques Garello*

Sous ce titre, le professeur Jean-Yves Naudet, l'un des piliers de cette Nouvelle Lettre, a publié un article qui a fait grand bruit dans les milieux catholiques, dont le texte complet est à la une du site de l'ALEPS, [www.libres.org](http://www.libres.org). Je me fais un devoir de vous en dire quelques mots, car il donne à réfléchir à tous ceux qui croient à la liberté et à la dignité de la personne humaine.

Jean-Yves Naudet s'élève d'abord contre les commentaires outranciers, voire injurieux, inspirés par les positions et déclarations de Benoît XVI. « Ils ont voulu se payer le Pape », a déclaré avec lucidité le cardinal André Vingt-Trois, président de la Conférence des évêques de France. Ils, ce sont les médias, mais aussi les hommes politiques de tous bords (d'Alain Juppé à Bernard Kouchner), et même parfois certains prêtres et prélats qui se veulent « dans le vent ». Des sondages établissent que 43% de catholiques français veulent « la démission du Pape ». Drôles de paroissiens, mais comment les sondeurs définissent-ils un « catholique » ?

Le débat est présenté comme un affrontement entre intégristes et progressistes. L'intégrisme de la Fraternité Saint Pie X, refusant les principaux apports du Concile Vatican II, serait-il revenu en force au Vatican ? Benoît XVI a bien précisé qu'il n'y a aucune concession doctrinale à faire. Une démarche personnelle ne se confond pas avec un reniement doctrinal, mais elle peut permettre de ramener au bercail les brebis égarées. Quant au négationnisme de Mgr Williamson, le Pape l'a condamné très sévèrement, dès qu'il en a eu connaissance.

Sur la question de la jeune brésilienne, Benoît XVI n'a pas eu à s'en saisir, puisque l'excommunication est et demeure automatique en cas d'avortement : cette position n'est ni intégriste ni progressiste, elle est intemporelle puisqu'elle concerne le respect de la vie de l'enfant à naître. La victime, la petite fille, a été entourée de tous les soins possibles par sa famille, mais aussi par les gens d'Eglise. Le Pape a dit toute sa compassion pour elle.

Mais c'est sur la question du préservatif que la désinformation a été à son comble. Le pape n'est pas autiste : il a commencé par parler avec amour des malades, soulignant la compassion nécessaire et l'action permanente des organismes catholiques sur le continent africain.

Il a ensuite rappelé que l'Eglise condamne le vagabondage sexuel, et refuse la dissociation de la sexualité et de l'amour. Elle pense que la prévention du sida est affaire de conscience personnelle plus que de technique contraceptive. L'être humain a une dignité suffisante pour assumer la responsabilité de ses actes. Encourager l'irresponsabilité en s'en remettant à des techniques, quelles qu'elles soient, c'est condamner l'homme à déchoir. Comme le dit Mgr André Vingt-Trois, « Le pape a voulu se situer devant une alternative : la meilleure façon de lutter contre le sida est-elle d'avoir recours à un moyen technique ou la liberté humaine ? Il se situe dans la perspective la plus honorable, qui est de faire appel à la liberté humaine ».

« Certes, personne n'est obligé d'être catholique ou d'avoir la foi et de partager les idées de l'Eglise. Mais tout le monde a un devoir d'honnêteté. Transformer le pape en bouc émissaire universel est une malhonnêteté. Prétendre l'opposer à Jean-Paul II est un mensonge. Quant aux catholiques, au lieu de crier avec les loups, ils feraient mieux de serrer les rangs et d'aider à faire connaître l'extraordinaire richesse de ce grand pape », conclut Jean Yves Naudet.

### **AU SOMMAIRE DU N°992 :**

**EDITORIAL :** La recommandation, l'ultimatum et la loi pp. 1-2

**CONJONCTURE :** Hausse de la pression fiscale : « inévitable » ? pp. 2-3

**ACTUALITÉ QUI NOUS FAIT RÉFLÉCHIR :** Affaire mexicaine : et s'il y avait eu manipulation ? p. 4 - « Produisons français » p. 5 - Université : retour de la chienlit ? p. 6 – Besancenot « crédible » : ils sont fous ces gaulois ! p. 7 – Benoît XVI serait-il autiste ? p. 8.

**ABONNEMENT DE 1 AN (40 Numéros) : € 40.00.**

**ABONNEMENT DE SOUTIEN (UN AN) : € 95.00.**

**LIBERTE ECONOMIQUE ET PROGRES SOCIAL**

35 Avenue Mac Mahon - 75017 PARIS - Tél. : 01 43 80 55 18

[www.libres.org](http://www.libres.org)

Imprimeur : Omnis Coloris, 107 bd Jeanne d'Arc, 13005 Marseille